

Démarche : SRIAS NORMANDIE - EQUIHANDI - 29/03 - Centre équestre de la Scie

Organisme : SRIAS Normandie

## Identité du demandeur

|          |                      |
|----------|----------------------|
| Email    | <input type="text"/> |
| Civilité | <input type="text"/> |
| Nom      | <input type="text"/> |
| Prénom   | <input type="text"/> |

## Formulaire

ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE - ANNÉE 2025

Reste à votre charge :  
\* 5 € par personne

La SRIAS Normandie, en partenariat avec le COREN Normandie vous propose :  
5 journées découverte de l'équitation comme activité physique adaptée, bien-être, inclusion et lien social

Publics visés :

- agents en situation de handicap
- aidants
- enfants en situation de handicap des agents et leurs parents

Les dates et lieux :

\* le dimanche 22 mars 2026 au centre équestre de Pacy/Eure (27) de 09h30 à 16h00

Particularités:

- accueil possible sans restriction liée au handicap
- centre labellisé Equi-Handi
- 20 personnes bénéficiaires

\* le dimanche 29 mars 2026 au centre équestre de la Scie (76) de 09h30 à 16h00

Particularités :

- accueil possible sans restriction liée au handicap
- centre labellisé Equi-Handi
- 20 personnes bénéficiaires

\* le dimanche 12 avril 2026 au centre équestre de Mondeville (14) de 09h30 à 16h00

- structure non équipée pour les personnes en situation de handicap moteur lourd
- centre tenu par une enseignante d'équitation qui est également éducatrice spécialisée.
- 20 personnes bénéficiaires

\* le dimanche 12 avril 2026 au centre équestre de Saint-Lo (50) de 09h30 à 16h00

## SRIAS NORMANDIE - EQUIHANDI - 29/03 - Centre équestre de la Scie

- structure non équipée pour les personnes en situation de handicap moteur lourd
- centre tenu par une enseignante d'équitation qui est également éducatrice spécialisée.
- centre labellisé Equi-Handi
- 20 personnes bénéficiaires

\* le dimanche 07 juin 2026 au centre équestre de Colombiers (61) de 09h30 à 16h00

- structure non équipée pour les personnes en situation de handicap moteur lourd
- centre tenu par une enseignante d'équitation qui est également éducatrice spécialisée.
- 20 personnes bénéficiaires

Reste à votre charge : 5 € par personne.

Veuillez vous munir d'un bulletin de paie dématérialisé de moins de 3 mois ou de pension afin de justifier que vous pouvez bénéficier des actions de la SRIAS Normandie.

Veuillez aussi vous munir le cas échéant de votre livret de famille afin de justifier de vos ayants droit.  
Soit une copie dématérialisée de l'intégralité de celui-ci au format PDF .  
Soit page par page (JPG, PNG, GIF, etc...) en fonction du nombre de vos enfants.

Les justificatifs illisibles ou incomplets conduiront au rejet de votre demande.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

### Civilité

Madame ou Monsieur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Madame

☐ Monsieur

### NOM

Indiquer le nom de famille en majuscule.

### Prénom

Indiquer le prénom avec une majuscule initiale.

### CODE MIN

Le code MIN est indiqué en haut à gauche de votre bulletin de salaire. Ce code est nécessaire pour vérifier votre éligibilité aux actions de la SRIAS concernant les agents de la fonction publique d'État.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 201

☐ 202

☐ 203

☐ 293

☐ 206

☐ 207

☐ 209

☐ 210

☐ 212

☐ 221

☐

## SRIAS NORMANDIE - EQUIHANDI - 29/03 - Centre équestre de la Scie

- ☐ 236
- ☐ 238
- ☐ 244
- ☐ 245
- ☐ 252
- ☐ 256
- ☐ 470
- ☐ 501
- ☐ 503
- ☐ Autres

### Département

Département d'affectation. Indication à des fins statistiques.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ 76
- ☐ 27
- ☐ 50
- ☐ 61
- ☐ 14

### Mail @ personnel

Agents actifs, veuillez indiquer votre adresse mail personnel.

### Numéro de téléphone

Veuillez indiquer votre numéro où l'on peut vous joindre, de préférence votre téléphone portable.

## DOCUMENTS A FOURNIR

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Bulletin de salaire

Ce document nous confirme votre ministère d'appartenance, votre affectation et/ou votre résidence en Normandie, il permettra de vérifier votre bénéfice à prétendre aux actions de la SRIAS Normandie. Pour les AESH, indiquez le code du Ministère de l'Éducation Nationale. Sans ce document votre dossier sera rejeté.